

Notre site vous informe :
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :
s3mon@snes.edu

Sommaire :

PAGE 2

- Sébastien nous a quittés
- Non titulaires
- Contrats aidés
- Agenda

PAGE 3

- Grève unitaire le 20 novembre
- Commission Pochard
- Renforcer le SNES

PAGE 4

- Audience à la Région
- Avancement d'échelon

Grève nationale du 20 novembre

Les heures et lieux de manifestation seront indiqués sur notre site
www.montpellier.snes.edu



Manifestation du 18 octobre à Montpellier

Éducation, avenir de nos métiers, statuts, salaires, Fonction Publique **L'heure est à l'action**

Les récents sondages le montrent : l'opinion publique est de plus en plus dubitative devant les « coups » médiatiques, par exemple sur l'Etat en faillite, ou le discours récurrent sur les contraintes économiques qui rendraient inéluctables les suppressions de postes dans l'Éducation et dans la Fonction Publique.

Certaines comparaisons sont édifiantes. La suppression de 22 900 postes dans la Fonction Publique - dont 11200 dans l'Éducation - « permet une économie » de l'ordre de 700 millions d'euros ; les mesures contenues dans la loi Tépà (bouclier fiscal, droit de succession ...) - qui concernent essentiellement les catégories les plus fortunées - coûteront environ 20 fois plus ! Et nul doute que les fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat va augmenter de... 0% en 2007, apprécieront comme il convient l'augmentation de 140% du salaire du Président.

Les 5 fédérations de l'Éducation Nationale (Fsu, Unsa-Education, Ferc-Cgt, Sgen-Cfdt, Faen) et 7 fédérations de la Fonction Publique (Fsu, Cgt, Unsa, Fo, Cfdt, Solidaires, Cftc) ont décidé d'appeler à la grève le 20 novembre.

Cette unité syndicale, pour laquelle le Snes et la Fsu ont multiplié les initiatives, permet de construire une puissante mobilisation de notre profession et de l'ensemble des agents de l'État (cf. article page 3), pour dénoncer la politique gouvernementale de démantèlement du système éducatif, les suppressions massives de postes, la réduction des horaires d'enseignement et de l'offre de formation, la remise en cause programmée de nos métiers, de nos statuts, de nos carrières et de nos retraites, la casse de la Fonction Publique, la baisse de notre pouvoir d'achat.

Après la puissante journée de grève et de manifestations du 18 octobre, d'autres mouvements sociaux, largement unitaires, vont fortement marquer le mois de novembre : le 14 à la SnCF, à la Ratp, à EdF-GdF, le 29 au ministère de la justice...

Notre grève du 20 doit aussi permettre de construire les convergences nécessaires pour de nouvelles mobilisations.

Mardi 20 novembre Grève nationale unitaire

Exigeons une autre politique pour l'Éducation Nationale et pour ses personnels,
les moyens pour le système éducatif d'assurer ses missions et un enseignement de qualité pour tous les jeunes, la revalorisation de notre métier, le respect et l'amélioration de nos statuts et de nos carrières.

Exigeons une autre politique pour la Fonction Publique et pour les fonctionnaires,
pour que la Fonction Publique puisse remplir toutes ses missions dans notre société, le respect du statut des fonctionnaires et de nos retraites, l'augmentation de notre pouvoir d'achat et le rattrapage des pertes subies (plus de 6% depuis 2000),

Le 20 novembre, mettons-nous massivement en grève, participons nombreux aux manifestations, préparons dès maintenant de nouvelles actions unitaires.

Montpellier le vendredi 2 novembre 2007

B. DUFFOURG

NON TITULAIRES

MOINS DE POSTES, PLUS DE PRÉCAIRES

Les 11200 suppressions de postes annoncées dans l'Education nationale touchent aussi de plein fouet nos collègues non titulaires : moins de postes aux concours de recrutement, moins de chances d'être titularisé. Fin des concours aménagés, diminution du nombre des fonctionnaires, et le CDI présenté comme la solution, alors qu'il s'agit en fait d'un leurre. Drôle d'avenir pour les non titulaires !

La lettre du Président aux « éducateurs » fait royalement abstraction de ces collègues. Le 3 octobre, ceux-ci ont eux aussi écrit leurs réponses au Président ; vous pouvez les lire sur notre site académique. Ces témoignages, souvent poignants, sont la préfiguration de ce que pourrait devenir une Education Nationale, avec un minimum de fonctionnaires et plus de précaires.

L'école que prépare ce gouvernement est bien celle de la précarité : recrutement local, au « projet », au profil, emploi à la petite semaine, de CDD en chômage...

Ni les titulaires, ni les non titulaires ne veulent de cette école sans avenir.

Une école de qualité c'est une école où tous les personnels peuvent enseigner dans des conditions de vie et de salaires décentes, et non pas avec la menace du chômage et l'angoisse du lendemain. Où tous les personnels ont droit à une formation, une carrière, des congés payés, une retraite. Où tous les personnels ont un statut qui garantit leur indépendance. C'est cette école là que nous voulons, pour laquelle, ensemble, et plus que jamais, nous devons nous mobiliser.

B. GÉLY

CONTRATS AIDÉS

UN EMPLOI SUR DEUX SUPPRIMÉ

“ **Contrats Aidés : élèves handicapés, directeurs d'école, tous maintenus ; 2nd degré, 1 sur 2 renouvelés au fur et à mesure de la fin des contrats** ”. C'est le Président Sarkozy - le 11 juin - qui a annoncé pour le second degré qu'un contrat CAE sur 2 ne serait pas reconduit...

Dans un courrier adressé au Recteur en juin, le SNES avait déjà mis l'administration en garde : « **la disparition prévue d'un contrat CAE sur deux dans les vies scolaires va rendre très problématique leur fonctionnement...** »

Lors de la réunion, début octobre, du tout nouveau Conseil Fédéral Régional de la FSU, nous avons mis en place une stratégie, déjà initiée dans certains établissements et à amplifier :

- rendre ces personnels visibles (médias, parents d'élèves, opinion publique...)

- initier des comités de soutien locaux unitaires, en essayant d'y impliquer parents et lycéens

- lancer une pétition à faire signer par les personnels, les familles

- interpeller les élus locaux municipaux (délibération de soutien, prises de position officielles), ceux des Conseils Généraux, du Conseil Régional, les députés

- la FSU va demander une audience au Préfet de région sur cette question...

L'idée est de multiplier les manifestations locales devant les établissements, en invitant la presse locale, en incitant des témoignages de ces personnels précaires, voire des interviews de chefs d'établissement sur les besoins réels de leurs établissements pour assurer la sécurité des élèves, l'accompagnement de leur scolarité...

R. MARTIN

SÉBASTIEN
NOUS A QUITTÉS

Sébastien Badet nous a quittés le 4 octobre. Son dernier combat l'a terrassé.

MI-SE, professeur contractuel, puis certifié, Sébastien s'est engagé très vite à nos côtés.

Son attachement aux mêmes droits à l'éducation pour tous les jeunes, qu'ils soient issus des quartiers dit « sensibles » ou d'autres, la qualité de ses analyses, son esprit de synthèse et d'anticipation, son humour, percutants, et son engagement militant, tout particulièrement auprès des collègues non titulaires, et dans les zones d'éducation prioritaire, l'ont fait aimer et apprécier de tous.

Sébastien a très vite assumé des responsabilités importantes, dans son S1, au sein du S2 de l'Hérault et du S3.

Ses qualités humaines ont fait le reste ; ses convictions, son engagement syndical, « sociétal » et politique, la qualité de ses interventions, sa chaleur humaine ... c'est ainsi que, pour nous, Sébastien est devenu Seb.

Seb, c'était la fusion harmonieuse du prof, du militant, de l'homme ; c'était aussi l'ouverture aux autres, la volonté passionnée de convaincre, de lutter pour une société plus juste, plus solidaire, plus fraternelle ; toujours prêt à s'enflammer pour ses idées sans jamais se départir d'un regard malicieux et d'un sourire.

Sa présence à nos côtés était évidente, son absence n'en est que plus douloureuse.

Nos pensées vont à Nadège, à Garance et à Baptiste, ses enfants, à ses proches à qui nous voulons à nouveau témoigner toute notre amitié ; nous savons que la force de Sébastien les accompagnera.

AGENDA

23 novembre au 10 décembre : saisie des vœux **mouvement interacadémique et spécifique national**.

Mercredi 28 novembre : **Stage PLC2 mutations**.

Décembre : **CAPA avancement certifiés et CPE**.

Postes en Andorre : réception des demandes de dossier au Ministère avant le 14 décembre, dossier à remettre au chef d'établissement avant le 25 janvier.

ÉDUCATION, MÉTIER, STATUTS, FONCTION PUBLIQUE GRÈVE NATIONALE UNITAIRE LE 20 NOVEMBRE

La journée de manifestations et de grève du 18 octobre, particulièrement suivie dans les transports, a aussi montré une mobilisation importante dans l'Éducation. L'unité syndicale, pour laquelle le Snés et la Fsu ont multiplié les initiatives, se construit : les 5 fédérations de l'Éducation Nationale et 7 fédérations de la Fonction Publique appellent à la grève le mardi 20 novembre.

Code du travail, précarisation de l'emploi, protection sociale, retraites..., les acquis sociaux sont remis en cause les uns après les autres. **Cibles privilégiées** de la politique gouvernementale : **l'Éducation nationale et la Fonction Publique, les fonctionnaires et leur statut.**

Pour justifier l'amplitude des suppressions de postes dans la Fonction Publique - 22900 au budget 2008 - le gouvernement s'est livré à une grande campagne médiatique, sur le thème de l'Etat en faillite. Et tant pis pour la rigueur intellectuelle. Qu'on en juge : les « économies réalisées » par les suppressions de postes sont de l'ordre de 700 millions d'euros ; dans le même temps, les mesures contenues dans la loi TEPA (bouclier fiscal, réforme des droits de succession...), destinées pour l'essentiel aux plus fortunés, coûteront 14 milliards d'euros à la Nation !

L'Éducation Nationale, et particulièrement le 2nd degré, sont en première ligne : 27000 postes déjà supprimés depuis 2003 ; 11200 nouvelles suppressions prévues au budget, dont 8800 dans les lycées et les collèges. Et pour l'avenir, un véritable plan pluri-annuel de **suppressions de postes : 70000 programmées d'ici la fin du quinquennat !** Pour les « financer », des « solutions » qui ont déjà fait leurs preuves : surcharger encore les classes, supprimer les options et les dédoublements, **réduire les horaires élèves de 2 heures par classe** dans le 2nd degré, multiplier les heures sup au prétexte

de « revaloriser » notre métier.

Premières conséquences : davantage de classes pour chacun d'entre nous, des conditions d'enseignement encore dégradées.

Démantèlement du système éducatif

C'est un véritable démantèlement du système éducatif qui est programmé : l'abandon de toute ambition pour la jeunesse et de toute perspective de démocratisation, une école au rabais, un système éducatif à 2 vitesses, la remise en cause du caractère national des programmes et des examens, et de nouvelles menaces sur le baccalauréat.

Tout cela s'accompagne d'une **redéfinition de nos métiers** : les suppressions de postes touchant tous les personnels, conseillers d'orientation, Cpe, personnels administratifs, de vie scolaire... c'est sur les enseignants - devenus « éducateurs » - que le gouvernement jette son dévolu.

Il lui faut pour cela des personnels soumis et corvéables, et donc **remettre en cause nos statuts** (augmentation de la charge et du temps de travail, redéfinition des missions, annualisation des services, bivalence...) **et nos carrières** (gestion au mérite individuel, pouvoir des chefs d'établissement...) (cf. « commission Pochard »).

C'est notre métier qui est en jeu

C'est la nature même de notre métier qui est en jeu, nos qualifications, notre liberté pédagogique, notre indépendance par rapport aux pouvoirs locaux, notre fonction

de cadre A de la Fonction Publique.

En tant que fonctionnaires, nous sommes aussi directement touchés par la politique gouvernementale dans la Fonction Publique. Notre **pouvoir d'achat** - 0% d'augmentation cette année - a perdu plus de 6% depuis 2000. Nos **retraites** sont à nouveau en danger.

Le statut des fonctionnaires, qui garantit notre **indépendance** par rapport aux pressions de toutes sortes, le contrôle paritaire par les élus du personnel, le principe du **recrutement par concours** sont directement attaqués.

Qu'on ne s'y trompe pas, les choix faits par le gouvernement sont profondément idéologiques ; la politique de désengagement de l'Etat **remet en cause le rôle même de la Fonction Publique** dans notre pays, garante des valeurs républicaines, de l'égalité de tous les citoyens sur tout le territoire, voire l'existence de la Fonction Publique d'Etat.

Le 20 novembre, ensemble, défendons nos statuts, exigeons une autre politique pour l'Éducation Nationale et pour ses personnels, une véritable revalorisation de notre métier, une autre politique pour la Fonction Publique et pour les fonctionnaires.

Montrons notre détermination, participons massivement à la grève et aux manifestations, préparons dès maintenant de nouvelles mobilisations unitaires.

B. DUFFOURG

COMMISSION POCHARD : DANGER !

Pour préparer la remise en cause de notre métier, de nos statuts et de nos carrières, le gouvernement vient de mettre en place la « commission Pochard », chargée d'élaborer un diagnostic de la condition enseignante - le livre vert ; le gouvernement quant à lui se chargera du traitement de choc : le livre blanc contenant les mesures qu'il va décider et veut mettre en œuvre dès la

rentrée prochaine.

Le Snés appelle la profession à s'exprimer massivement et à mettre en échec ce dispositif gouvernemental.

Débattons-en en réunion syndicale ; utilisons le questionnaire du Snés envoyé dans tous les établissements pour alerter les collègues et mobiliser notre profession pour une véritable revalorisation de nos métiers.

RENFORCER LE SNES !

Face aux attaques contre notre profession et la Fonction Publique, il est important de renforcer le SNES. De nouveaux collègues l'ont compris et nous rejoignent. Si vous ne l'avez pas déjà fait, syndiquez-vous, resyndiquez-vous !

LYCÉES AUDIENCE À LA RÉGION

Une audience enfin plus détendue, où nous avons eu l'impression d'être écoutés.

Nouveaux lycées : le désaccord Région - Rectorat persiste sur l'implantation du lycée d'Argelès. Nous avons rappelé la menace qui pèse ainsi sur le lycée de Céret et notre demande d'une implantation plus près de Perpignan. Pour M Lévi, l'analyse de la situation démographique conduit la Région à écarter cette inquiétude. Autre litige, le lycée prévu à Lézignan-Corbières qui sera essentiellement et insuffisamment alimenté par le collège local, son implantation étant trop éloignée de Narbonne.

La décision pour le 3^{ème} lycée de Béziers, à sa sortie ouest, est enfin prise. La carrière en projet le long du site, propriété du Conseil Général, serait suffisamment loin pour éviter les nuisances.

Réhabilitations : Pas de retard. Le lycée Andréossy de Castelnaudary sera finalement reconstruit. Les dépassements de budget pour les travaux des lycées Lurçat à Perpignan et Lacroix à Narbonne seront couverts.

Maintenance informatique : La Région envisage de recruter (un par lycée) des techniciens informatique sur des postes TOS devenus vacants. Nous avons clairement dit que cela

aurait pour conséquence une maintenance informatique assurée au détriment d'autres services et une maintenance réseau toujours inexistante.

Gratuité des livres : Pour nous, si dans les lycées « classiques » les choses se sont plutôt bien passées, la question des "consommables" reste à régler dans les lycées à forte section STG et les LP tertiaires. Il semble qu'une incompréhension des besoins soit la cause de ce dysfonctionnement, d'autant plus regrettable qu'il touche les élèves les plus fragiles et issus des familles les plus modestes. M Lévi nous demande de lui faire une proposition claire pour les consommables, étant entendu que la Région n'achètera pas à la fois manuels ET consommables dans une même matière.

Carte de formation et rôle de la Région : Qui doit impulser la carte de formation ? M. Lévi est revenu sur le différend SNES (mais aussi Rectorat)/ Région, évident lors du dernier CAEN. Nous avons rappelé notre position (primauté à l'Education Nationale) et redit notre souhait, à ce sujet aussi, d'une réelle concertation entre Région, Rectorat et instances paritaires.

E. CASSOU BARBIER - R. LABORIE

AVANCEMENT D'ECHELON

Les CAPA certifiés et CPE se tiendront courant décembre. Elles examineront la situation des collègues promouvables entre le 1/09/07 et le 30/08/08, au choix et au grand choix, c'est-à-dire ceux qui ont atteint la durée nécessaire de séjour dans l'échelon pour être promu.

Les collègues sont classés par échelon et par ordre décroissant de la note sur 100 pour les certifiés (somme des notes pédagogique et administrative), sur 20 pour les CPE (note administrative) et, à note égale, en fonction de l'âge; 30 % des promouvables sont promus au grand choix et 5/7 des promouvables au choix.

Les tableaux de promotion sont soumis aux CAPA. Les élus ont surtout un rôle de vérification : vérification des pourcentages de promotion, de la date de promouvabilité, des notes administrative et pédagogique de chacun, de la prise en compte de l'ASA ... et éviter que des collègues ne soient oubliés. Comment ? un seul instrument à notre disposition : **la fiche syndicale !**

F. DENJEAN-DAGA

AVANCEMENT 2007-2008 CERTIFIÉ ou CPE



Discipline :

NOM (en capitales) :

Nom de naissance :

Prénoms :

Sexe : M F

Date de naissance :

Etablissement :

Adresse personnelle

Téléphone :

Recopiez les renseignements qui figurent sur votre dernier arrêté de promotion :

ECHELON : Date de passage :

Si vous avez été reclassé récemment, précisez le reliquat d'ancienneté mentionné par votre dernier arrêté :

Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon, précisez : le type de congé :

début du congé : date de réintégration :

POUR LES CERTIFIÉS :

NOTE ADMINISTRATIVE 2006-2007

NOTE PEDAGOGIQUE

/ 40
/ 60

POUR LES CPE :

NOTE ADMINISTRATIVE 2006-2007

/ 20

Enseignez-vous en Etablissement Plan Violence ?

Si oui, depuis quelle date ?

Joindre le dernier arrêté de promotion et pour les collègues, exerçant en établissement Plan Violence, joindre aussi les arrêtés mentionnant le nombre de mois d'ASA.

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière, auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 PARIS Cedex 13 ou aux sections académiques.

Date : Signature ou nom et prénom :